



Bulletin de l'Académie du Morvan

Étude : une dynastie d'architectes en Morvan, les Caristies, par L. Pia Lachapelle, 8 illustrations et dépliant hors-texte.
Document : un inédit de Paul Cazin, extrait de « La Boîte à clous ».
Bibliographie du Morvan : références de 1966 à 1974 (première partie).

Le fascicule : 8 F

Abonnement, deux fascicules par an : 15 F

ACADÉMIE DU MORVAN
 B. P. 58120 CHATEAU-CHINON

IMAGES D'ANTAN

Les battages à la vapeur

M. Michel Jean, enfant du Morvan, a bien voulu confier à cette page un extrait de ses commentaires très documentés sur les battages anciens. Les lecteurs apprécieront ici la saveur de ces scènes réellement vécues, où la poésie coule de source.

...Le roulement monotone des batteuses donnait sa note sourde qui se prolongeait de temps à autre, quand la gerbe était dévorée, en une plainte lugubre comme un sanglot désespéré d'agonie... (Louis Pergaud, *La guerre des bou tons*).

Elle est finie, cette époque que nous rappelle l'illustre romancier. De nos jours, seuls quelques rares entrepreneurs battent à poste fixe, dans les fermes morvandelles, pour les cultivateurs effectuant encore leur récolte à la lieuse. Les moissonneuses-batteuses ont maintenant pénétré partout. L'entrée des champs a été élargie, en bousculant dans le fossé l'énorme pierre qui arrimait la barrière.

était une entreprise longue et onéreuse. On trouve encore, en Morvan, quelques machines arrêtées depuis vingt ou même trente ans. Si elles n'ont pas été correctement nettoyées, graissées, si les auto-claves ne sont pas restés ouverts, la corrosion a produit des effets irréremédiables sur la fonte qui se délitta sous les coups de burin, et le sort de la locomobile relève du chalumneau. Une fin poignante.

La mise en route de la machine est longue, puisqu'il faut chauffer une masse considérable. Une heure entière peut s'écouler avant de voir « décoller » l'aiguille du manomètre, surtout si le bois n'est pas très sec. Mais lorsque la vapeur est bien installée dans tous

qui confectionnaient les « bottes » avec des « liasses », du seigle ou des « rouettes » de bois.

Les hommes forts étaient affectés aux sacs qu'on se chargeait sur le dos après plusieurs balancements rituels. Et c'était une procession vers les greniers qu'on atteignait souvent par les voies les plus difficiles : échelles branlantes, portes étroites, poutres agressives... Et, dans la cuisine, où les femmes préparaient fiévreusement « crêpes » et pot-au-feu, on pouvait entendre les bâches pleines s'effondrer sur les plafonds qui en tremblaient.

Il y avait heureusement des pauses pendant lesquelles circulait un précieux breuvage que tout le monde appréciait dans le même verre ! C'était alors un spectacle varié : les uns remplissant de graisse les capuchons des nombreux coussinets, les autres dénouant et secouant le mouchoir placé autour du cou, ou posant les

Nous nous sommes vraiment connus et avons travaillé ensemble à partir de mon arrivée à la S.N.E.C.M.A., à la mi-1949.

Jean Bertin était alors l'ingénieur technique adjoint de la S.N.E.C.M.A., sous les ordres de l'ingénieur général de l'Air (alors ingénieur en chef Raymond Voisin, filiale de la S.N.E.C.M.A., au près de l'ingénieur général de l'Air Poincaré). Il avait en charge l'ensemble des problèmes posés par la gestion et l'intégration en France de ce que nous appelions alors le « Groupe O », du nom de son responsable le docteur Estrich, alors de nationalité allemande.

Ce Groupe O rassemblait un nombre très important d'ingénieurs et techniciens allemands de très haute qualité qui, auparavant, constituaient l'essentiel du bureau d'études de la firme allemande BMW — célèbre aujourd'hui pour ses motos et ses voitures.

Vers la fin de la deuxième guerre mondiale, BMW fabriquait les moteurs d'aviation qui furent montés sur les premiers avions à réaction allemands, entrés au combat contre les alliés dans les derniers mois de la guerre.

Américains et Français, dès avant l'armistice, s'étaient sérieusement disputés le concours de cette précieuse cohorte, nous l'avions finalement emporté, et le Groupe O était hébergé à Decize.

Cette intégration posait de délicats problèmes, de personnes, en particulier. Elle fut réglée en 1950 par l'entrée du « Groupe O » à la S.N.E.C.M.A. où il devint le groupe technique des turbomachines. Il a, depuis, assuré le développement des fameux réacteurs Atar qui ont équipé les Etendard de la Marine nationale, et à travers le monde entier les Mirage de Marcel Dassault, établissant la prospérité de la S.N.E.C.M.A. pour plus d'un quart de siècle.

La période difficile de 1949-1950 fut, pour Jean Bertin et moi-même, une occasion exceptionnelle de nous bien connaître, et curieusement, le souvenir le plus marquant que j'en conserve, c'est l'extraordinaire amitié qui liait Jean Bertin et Gabriel Voisin.

Gabriel Voisin, un des plus éminents pionniers de l'aviation française (1), grand constructeur d'avions avant et pendant la première guerre mondiale, aussi et ensuite constructeur d'automobiles remarquables, grand ingénieur, grand mécanicien, esprit cultivé, caustique, nourrissait pour son cadet une très grande admiration.

Le débat entre l'ancien et le cadet, toujours amical, souvent serré, était un régal intellectuel, et en maintes occasions le cadet, moi-même, exprimais une admiration.

teur adjoint du groupe technique de Suresnes, et spécialement en charge du département thermo-aérodynamique. Dans ce groupe particulièrement orienté vers la recherche appliquée, Jean Bertin put déployer ses qualités d'inventeur et d'ingénieur. Rapidement, des réalisations très originales virent le jour.

— Dès 1951, un planeur volait en public, propulsé par un pulseur réacteur Escopette, création de Bertin. Ce moteur appliquait les mêmes principes de propulsion que les bombes allemandes V1, utilisées à la fin de la guerre, mais ne comportait strictement aucune pièce mobile.

— Dès juillet 1952, un avion à réaction Vampire réduisait de moitié sa course à l'atterrissage en utilisant le déviateur de jet Bertin qui, encore une fois, ne comportait aucune pièce mobile.

Cette dernière invention fut l'occasion, pour Jean Bertin, de découvrir l'Amérique au cours d'une mission avec le Dr Estrich et moi-même que nous fîmes, en 1953, pour prospecter auprès des grandes firmes américaines et canadiennes spécialisées dans la construction des moteurs d'avions.

Cette approche entraîna une seconde mission à trois, en mars 1954 Jean Bertin, M^r André Garnault, avocat de la S.N.E.C.M.A., et moi-même, partîmes pour Azusa, en Californie, afin de vendre à Aérojet General Corporation, alors le plus important constructeur de fusées aux U.S.A., la licence du dit déviateur de jet.

Ce fut un joyeux voyage de travail. Les négociations furent longues et difficiles : pendant trois jours et trois nuits, nous ne vîmes le ciel de Californie pourtant merveilleux, mais nous emportâmes l'affaire.

Pendant cette semaine, appuyé sur une compétence technique inégalable, il avait su déployer une force de conviction et une

Le MORVAN

JANVIER 1976

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

HOMMAGE A JEAN BERTIN

par Henri DESBRUERES

La grande presse, la radio, la télévision, les hebdomadaires, ont souligné, en fin d'année, la perte que venait de faire la France avec la disparition de notre regretté collègue et ami Jean Bertin.

Un grand inventeur, un grand ingénieur dont les nombreuses et brillantes réalisations avaient forcé l'intérêt de la Nation, avaient forcé l'intérêt du monde entier, venait de nous quitter pour toujours après un ardent et douloureux combat contre la mort.

A ce chœur de regrets, de louanges

souvent émues, il serait vain de vouloir ajouter.

A la demande de mes collègues et amis de l'Académie du Morvan, ce sont quelques souvenirs personnels de celui que nous aimions et estimions particulièrement que je voudrais évoquer.

Jean Bertin nous quitta en 1955. La S.N.E.C.M.A., polarisée sur le développement de ses réacteurs qui constituaient évidemment la base de son avenir, demeurait un cadre inadéquat pour les légitimes ambitions d'un homme comme lui.

Il avait une claire vision de ses possibilités, il avait foi en lui et dans les collaborateurs choisis qui l'entouraient. C'est ainsi qu'en 1956, il fonda sa propre société, la Société Bertin et Cie. qui rapidement, se développa pour regrouper aujourd'hui six cents personnes travaillant à la recherche appliquée.

Les inventions fusèrent : la dissipation des brouillards, le naviplane, l'aérotrain, parmi les plus importantes. Tâche écrasante s'il en fut, à laquelle Jean Bertin fit face sans cesse avec courage, calme, opiniâtreté.

L'originalité de ses technologies a heurté de puissants intérêts, dérangé des habitudes de pensée, de progrès, de développement. De ce fait, les réactions à ses initiatives furent nuancées, sans doute, mais dures, persistantes. Elles ont agité les Pouvoirs publics, les grandes administrations, et opposé à la marche en avant de Jean Bertin de nombreux louvoisements, des obstacles renouvelés.

Au-delà de ces difficultés circonstancielles, la grande œuvre de notre ami demeure. Il y a consacré sa vie sans aucune réserve, et l'avenir conservera son nom parmi ceux qui honorent la Patrie et la science.

Morvandiau avec lui, communiant dans la même foi simple, je lui dis sans tristesse et avec confiance un clair et proche au revoir.

Et je veux associer à ce dernier hommage, Mme Jean Bertin et ses enfants qui lui créèrent ce foyer chaleureux ou sans cesse il retrempa sa résistance pour faire face à son destin.

Nous avons signalé, dans notre dernière page, l'élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de notre éminent collègue, M. le professeur Roland Martin, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, professeur à la Sorbonne. Avec Mme Suzanne Bastid, élue l'an dernier à l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie du Morvan s'honore de compter en son sein deux membres de l'Institut.

Nous avons feuilleté...

La Tour de l'Orléanais, Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, qui rend compte des travaux et des recherches effectués dans les domaines de l'archéologie et de l'histoire régionales

Les propos de l'oncle Benjamin, que publie la C.A.M.O.S.I.N.E. Dans le cahier n° 13, nous avons relevé une étude fort intéressante sur les bois romains en pays éduen (R.P. Wable).

Le Bulletin de la Société d'études d'Avallon, qui tient ses membres au courant de la vie et des activités de ce groupement

Le Bulletin municipal d'Ouroux-en-Morvan, dont nous saluons la naissance et encourageons les efforts. Il se propose d'être le reflet de cette petite commune très sympathique.

Le Morvandiau de Paris, dans son édition de décembre, publie, de notre collègue Jean Bruley, un excellent article sur « Le régionalisme et le folklore ». L'auteur montre comment pour redonner vie à nos régions, il convient que les responsables régionaux ou nationaux redécouvrent le sens du mot folklore et de son contenu. Car, conclut-il, il est nécessaire de connaître le passé pour assurer l'avenir.

Le Bulletin du Comité d'études et d'aménagement du Morvan (nov 75) s'alarme, dans un éditorial de M. B. de Vogüe, des résultats du dernier recensement : trois cantons seulement du Morvan, sur treize, ont une densité de population supérieure au critère de 20 habitants au km², considéré comme un minimum nécessaire pour la réalisation des équipements fondamentaux. Beaucoup d'entreprises concrètes restent à mener à bonne fin pour freiner le dépeuplement de nos campagnes.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon a remis solennellement, le 10 janvier, à Mme Moltz-Bonneau, le grand prix annuel (10.000 F) qui lui avait été décerné pour son travail sur le thème choisi en 1975 : « Parole, écriture et image. Leur rôle et leur avenir dans la civilisation contemporaine ». L'institution de ce prix remonte à 1741, et l'un des premiers lauréats en fut Jean-Jacques Rousseau en 1750. L'écriture est et restera le grand moyen de communication de l'avenir, devait déclarer la lauréate. Sentiment que partagea M. Robert Poujade, maire de Dijon : « Si le danger de l'atavisme de l'écriture par la parole est réel, dit-il, il n'est pas inéluctable ».

Notre collègue, M. Vuillemot, conservateur du musée Rolin à Autun, vient de faire éditer, dans une présentation soignée, un catalogue de 200 pages, illustré de 350 reproductions, où sont répertoriées et photographiées, parfois sous plusieurs angles, les 250 statuettes, bronzes figurés, représentant des hommes, des divinités ou des animaux qui se trouvent dans l'exposition permanente du musée ou dans ses réserves.

La réalisation de cet important document, tiré à 1.000 exemplaires, est le fruit d'un travail minutieux et patient de plusieurs années, auquel Mme Boucher, chercheuse au C.N.R.S., a apporté une contribution précieuse.

Ce catalogue sera très favorablement accueilli par ceux qui s'intéressent à la statuaire en bronze et principalement par les bibliothèques universitaires, non seulement en France, mais en Allemagne, en Hollande, en Grande-Bretagne, en Suisse et aux Etats-Unis, où il sera largement proposé.

La bibliothèque de l'Académie du Morvan vient de s'enrichir d'un don fait par notre collègue, dom Benigne Desfarges, que nous remercions vivement, d'un certain nombre d'ouvrages ou d'études dont il est l'auteur et qui concernent le Morvan et la Bourgogne : *Mon village sur Cure* (prix littéraire du Morvan 1975), *Loire et son industrie en Puisaye. Les vallées neuves du Morvan, l'industrie des nourrices morvandelles. Les ponts de Pierre-Perthuis. La mine de plomb argentifère de Cure, etc.*

M. le docteur Olivier a reçu du secrétariat d'Etat à la Culture l'avis de classement comme monument historique du théâtre romain des Bardiaux. Juste consécration officielle des efforts entrepris et menés à bonne fin à l'initiative et sous la conduite de notre chancelier perpétuel pour remettre au jour l'un des vestiges les plus authentiques de notre civilisation ancienne.

Point n'est besoin de renier le passé pour assurer l'avenir. C'est pourquoi, à Saulieu, le 25 août dernier, dans le cadre de la fête du Charolais en Bourgogne, nous avons fait revivre le bon vieux temps avec une batteuse de 1905 et une locomobile de 1923 : scène rustique et émouvante.

D'un poids moyen de trois tonnes, le « battoit », bâti de bois, roues de fer, n'est pas d'un maniement facile : son caillage est tout un art, car l'ensemble doit être d'aplomb, même dans les cours de ferme les plus pentues.

Quant à la locomobile, son parfait fonctionnement est lié à la qualité de son entretien, lequel est délicat. Imagine-t-on 700 litres d'eau portés à la température d'ébullition, fournissant alors une pression de vapeur qu'on limite par des soupapes de sécurité. C'est pourquoi ces matériels sont contrôlés par le service des Mines. Les meilleures machines étaient « tubées cuivre ». Par contre, la rouille venait à bout des tubes d'acier qu'il fallait périodiquement resserrer dans la plaque du foyer. Il était même quelquefois nécessaire de remplacer l'extrémité défectueuse. Toutes ces réparations impliquaient qu'un homme puisse entrer dans le foyer, ce qui, heureusement, était possible grâce au cendrier démontable.

Comme on peut le constater, la remise en état d'une locomobile

tourne alors pratiquement sans bruit, et, seul, le sifflet peut fournir des décibels à volonté. A Saulieu, il contribue largement à alimenter nos guichets en spectateurs.

De ce sifflet, on se servait essentiellement aux dépôts et arrêts, ainsi qu'aux changements de grille pour passer du seigle à l'avoine, par exemple, et, le soir, pour signifier aux paysans du village voisin que l'heure était arrivée de venir chercher le matériel. C'était alors un convoi tumultueux qui s'ébranlait dans la nuit, avec des attelages de bœufs qu'on stimulait bruyamment, de longues haltes dans les côtes, des craquements sinistres. Et l'on pouvait même apercevoir les étincelles qui se produisaient au rude contact des bandages de roues avec les « pérons » de granit qui pavalaient encore nos chemins étroits.

Pendant près d'un mois, les hommes allaient d'une ferme à l'autre, « rendre les journées ». Des journées qui commençaient à l'aube, avec une pause à dix heures pour la soupe au lard, mais aussi de copieux repas midi et soir, agrémentés de chansons. Et si la locomobile consommait beaucoup d'eau, les hommes, eux, se dépoussaient le « guirluto » en buvant beaucoup de vin. Car il ne fallait pas moins de vingt « battons » pour occuper les différents postes. La grille à paille en mobilisait, à elle seule, quatre ou cinq

roulant une cigarette, ou bien en écorchant à terre, très prosaïquement, le jus d'une prise. Ambiance de dur labeur, mais aussi de fête, heureuse époque d'entraide sans réserve chez les gens de la terre.

Mais au fil des années, le matériel s'est modernisé : le tracteur a remplacé la locomobile, supprimant les attelages, cinq à sept hommes seulement assistent les machines (1). Aussi, les rares scènes de battage qu'on peut voir en Morvan n'ont-elles plus le charme agreste et coloré d'autrefois...

Michel JEAN

Je suis en recruter une vingtaine pour la reconstitution du 25 août à Saulieu. Que soient les chaleureusement remerciés ces « battons » qui m'ont aidé bénévolement et dans l'enthousiasme, à faire revivre le passé.

MM Louis et René Bourgeois, Germain de Ponnières, Baillois de Jarnay, Lorret, de la Herrie, Menel, de Champcommis, Alligny-en-Morvan, Vissac, de Colongien, Rose et Oreton, de Saint-Martin-de-la-Mer, Christian et Fernand Guignot, Leisibère, de Blanoit, Dupuis, des Vertes (Saint-Dizier), Pierre Brouillon et Imbert, de Saint-Brisson, Mahel Louis et Pierre Robert, des Lavaults (Quarrières Tombes), Gacon père et fils, des Gueniffleux (Saint-Agnan), Maurice Duc, de la Vente-Rouge (Ménassaire), ainsi que MM Joseph Bourgeois, de la Place (Alligny-en-Morvan), propriétaire de la batteuse, et Gilbert de Planchez, propriétaire de la locomobile.

L'enseignement républicain pendant la Révolution à Autun (1)

De l'Autel de la Patrie à l'Ecole Centrale

M. le Téo, professeur d'histoire à Autun, vers 1889, avait puisé dans les archives communales les éléments d'une double étude ayant pour objet un sujet unique : l'enseignement républicain. Mais comme il l'indiquait dans son avant-propos, l'Autel de la Patrie, n'était autre chose que le sanctuaire dans lequel le peuple venait puiser cet enseignement.

L'historien traitait d'abord des suites de la décision de l'Assemblée législative qui, dans sa séance du 25 juin 1792, prescrivait : « Dans toutes les communes, il sera élevé un Autel de la Patrie, sur lequel sera gravée la Déclaration des Droits avec l'inscription : le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie. Le même jour, le conseil général de la commune d'Autun décidait l'érection d'un Autel de la Patrie permanent sur la place du Champ-de-Mars. Telles sont les origines d'un monument qui, pendant dix ans, de 1792 à 1803, aura été le foyer de la vie civique, le sanctuaire de la statue de la Liberté, le temple du culte de la Patrie à Autun.

Ce monument, disparu depuis longtemps, a, bien sûr, toute une histoire. Une plate-forme fut dressée au milieu de la terrasse du Champ-de-Mars, mais de dimensions imposantes. C'est sur cet autel, que le R.-P. Vautrin, gardien des Cordeliers et aumônier de la Garde nationale, célèbre la messe, c'est entre ses mains que la Garde nationale prête le serment civique, devant une foule, enthousiaste et compacte en 1790, déjà moins exubérante en 1871.

Mais l'autel lui-même fut construit promptement dès après la décision du conseil général de la commune et l'emplacement définitif choisi fut l'endroit où se trouve actuellement l'escalier de l'hôtel de ville. L'inauguration eut lieu le 22 juillet 1792, soit le lendemain de l'arrivée à Autun du bataillon de volontaires marseillais qui se rendaient à Paris et à la frontière. Le lendemain, la municipalité en écharpes assistait à une messe qui fut célébrée sur l'Autel de la Patrie et pour la liberté. Pendant la messe, des hymnes patriotiques furent chantés. Suivant la tradition, les volontaires marseillais ont les premiers chanté à Paris, l'hymne de Rouget de Lisle, qui a gardé son nom. Il est probable qu'ils entonnaient cet hymne dans toutes les villes où ils faisaient séjour et qu'ainsi les Autunais eurent l'heureuse fortune d'entendre avant les Parisiens notre chant national.

L'Autel de la Patrie devient alors le centre de la cité et occupe une place considérable dans l'histoire des années révolutionnaires d'Autun. D'abord, simple butte surmontée d'un autel décoré suivant les circonstances, il voit s'élever derrière lui une statue de la Liberté qui rappelle beaucoup la Minerve de Phidias et qui sera inaugurée le 9 décembre 1792 en présence de la municipalité. Ces divers corps de la ville et au bruit des tambours et de l'artillerie. Les frais d'installation furent prélevés sur le produit d'une souscription faite pour offrir un drapeau au deuxième bataillon des volontaires de Saône-et-Loire le

juillet 1793, les membres de la société populaire réunis dans l'ancienne église du collège prirent l'initiative de travaux complémentaires : le chœur de la cathédrale démolit, les pierres de tailles, le socle de la grille, les dalles servirent à la décoration de l'Autel de la Patrie qui fut entouré de tilleuls pris dans la cour du petit séminaire.

On ne s'étonnera pas d'apprendre alors que ce monument fut l'objet de la haine des partisans de l'ancien régime. La nuit, les rapports de police en témoignent, des quidam déracinaient les arbres, démoussaient la barrière de protection et en 1797, au fort des menées monarchiques, les marseillais ravagèrent l'Autel de la Patrie.

Les cérémonies qui se déroulaient ici furent des plus diverses : fêtes nationales, fêtes décennaires, dislocations des cortèges républicains, chants patriotiques, discours des officiers municipaux ou des professeurs de l'Ecole centrale. L'une des cérémonies les plus solennelles fut célébrée le 14 juillet 1800 pour fêter la victoire de Marengo : un obélisque élevé au centre de l'autel portait ces mots : Le peuple français est content de ses armées, des chœurs chantèrent des airs guerriers, les musiciens et les autorités se partageaient deux estrades supplémentaires aménagées en toute hâte.

Mais, bientôt l'Autel de la Patrie tomba en disgrâce, c'était une institution trop révolutionnaire sous un gouvernement qui s'acheminait à la dictature. Lorsque le conseil municipal décida, en 1813, de faire enlever la terre de l'édifice, il ne restait plus que ruines, statue et pilastres avaient disparu et l'histoire de l'Autel de la Patrie s'achevait avec

la reconnaissance technique de la S.N.E.C.M.A. décidée avec l'intégration du « Groupe O ». Jean Bertin, toujours sous les ordres de Raymond Marchal, devint direc-

teur de la négociation. Ce sont là des qualités que l'on trouve rarement chez un homme, par ailleurs, aussi doué sur le plan de l'imagination et de la créativité.

Un livre du terroir

AU TEMPS DES BACULOTS

Chronique du Creusot d'autrefois

par Claude PALLOT

Ne cherchez point dans ce livre une étude — une encore, après tant d'autres! — du Creusot industriel. « L'usine », ici, n'apparaît qu'en toile de fond, et l'on ne s'y attarde pas. Au temps des baculots traite d'un autre sujet.

Le dessein de l'auteur est de reconstituer à notre intention la vie quotidienne au Creusot, telle que l'ont connue les « anciens », nos parents et grands-parents. En ce sens, l'ouvrage en question est d'abord un document. C'est de la « petite histoire », si l'on veut, mais dans ses aspects les plus attachants, parce que les plus humains.

En toute une série d'alertes chroniques, Claude Pallot retrace pour nous l'existence de sa cité au cours des années d'autrefois, au temps où les gamins du Creusot jouaient encore au baculot (si ce mot vous est inconnu, vous en aurez l'explication...).

C'était grosso modo l'époque des premières automobiles, la « Belle Epoque » selon certains. L'auteur, vous le verrez, n'en a rien oublié. Chaque scène ou tableau est procédé de l'observation directe. Pas la moindre fabulation ; tout a été pris sur le vif. Les anecdotes ne manquent pas, ni les portraits de personnages hauts en cou-

leur, tous ayant, comme on dit, réellement existé.

De sorte qu'on a l'impression, non point de feuilletter un album aux photographies jaunies, mais de retrouver — pour de bon — dans ses décors comme dans ses visages divers et ses faits et gestes les plus marquants, tout ce Creusot disparu. Petits métiers, petites rubriques, vie familiale et vie scolaire, jeux que pratiquaient les enfants, légendes locales, divertissements populaires, scènes de la rue... rien n'a échappé, semble-t-il, à l'œil de l'observateur ni à la mémoire du conteur.

Embelli de mots patoisants, le langage est dru, savoureux. Et quelle verve intarissable ! Même si vous n'êtes pas du « coin », vous ne vous ennuierez pas, croyez-moi, en compagnie du « petit monde » de Claude Pallot.

Ajoutons que pas mal de pages, outre joie et bonne humeur, dispensent aussi, chemin faisant, une émotion de qualité. Regret du temps envolé et de tout ce qui n'est plus... La encore, rien qui ne nous touche par son accent de sincérité, de vérité. Lire Au temps des baculots — le mot lui-même nous l'indique —, c'est « basculer » vers le passé de la façon la plus agréable et la plus émouvante aussi. Joie et pleurs un peu mêlés, c'est retrouver le bon vieux temps...

Georges RIGUET.

(255 pages. Préface de Roger Denux. Prix : 36 F. Chez l'auteur, 12, rue Maréchal-Leclerc, 71200 Le Creusot).

l'arrêté du 14 ventose an XI (mars 1803) : «...que l'autel se trouve détruit et qu'il n'en reste qu'une butte de terre qui n'est plus d'aucune utilité et qui est même nuisible au passage et aux foires qui se tiennent sur cette place ; qu'il devient par conséquent indispensable d'enlever cette terre et de mettre l'endroit où elle est placée au niveau du reste du champ...»

Dédié à la liberté, l'Autel de la Patrie ne survécut point à la nomination de Bonaparte nommé consul à vie.

Mais la Première République ne se contenta pas, comme chacun sait, d'élever des monuments symboliques, nouveaux temples du culte républicain. Elle créa de toutes pièces un personnel d'hommes attachés aux institutions nouvelles et capables de propager. A Autun, rien ne fut négligé. Sait-on que la ville disposait de l'Ecole centrale ? Il est vrai que celle-ci n'a rien à voir avec les écoles parisiennes ou lyonnaises du même nom... Il s'agissait — création de 3 brumaire an IV — d'une école secondaire, la seule du département de Saône-et-Loire, de 1796 à 1802.

Les professeurs étaient élus par un jury d'instruction qui tenait compte des compétences pédagogiques, mais aussi de la sûreté du civisme, de l'attachement aux idées de liberté, aux principes républicains. C'est au cri de Vive la République, que commenceront les cours, celle est l'instruction du ministre de l'Intérieur aux professeurs qui sont chargés par la municipalité d'organiser les cérémonies ou les discours patriotiques (2). C'est que la Révo-

lution a vu dans les fêtes nationales et dans les cérémonies publiques un moyen efficace d'instruction populaire, à la manière des Républiques grecques. D'où la loi du 3 brumaire an IV, fixant à sept les fêtes nationales : de la fondation de la République, de la Jeunesse, des Epoux, de la Reconnaissance, de l'Agriculture, de la Liberté et des Vieillards. Au cours de ces fêtes, les instituteurs et les professeurs se devaient de paraître à la cérémonie à la tête de leurs élèves, mais prononçaient des discours sur les sciences, les arts, la morale, enseignements destinés à toute la population.

Les textes devaient toutefois être soumis à l'administration municipale. D'où parfois des différends. A Autun, c'est au sujet de l'assiduité des élèves de l'Ecole centrale aux cérémonies et fêtes, qu'un conflit éclata entre les professeurs et les édiles, conflit aux péripéties diverses qui se termina, après intervention du ministre lui-même, par la lettre du 25 messidor an VII rendant justice aux professeurs. Ainsi les fêtes et cérémonies apparaissent-elles comme essentielles à la formation de l'homme républicain.

Elles étaient, du reste, complétées par les représentations théâtrales où auteurs et artistes rivalisaient d'ardeur pour inspirer une haine des rois et des privilégiés dans un catechisme révolutionnaire en action. Les contestataires d'alors, parmi les élèves, étaient... républicains et on leur reprochait d'être trop bruyants et enthousiastes. La municipalité dut sévir, supprimer les billets de faveur, d'où la lettre

suivie de vingt-sept signatures d'élèves du Lycée national (3) demandant leur réintégration !

A la fin de son étude, M. Le Téo met en évidence les caractères de l'éducation républicaine. On est quelque peu étonné, certes, de ce républicanisme obligatoire. Et la Convention se croyait le droit d'imposer aux enfants un dogme politique, bien éloigné de la mentalité de l'enseignement public actuel.

Peut-être pourrait-on expliquer ces excès par la nécessité de répondre au fanatisme de l'opposition par le fanatisme de la liberté, et aussi par celle de former des hommes qui auraient bientôt à combattre des rives du Pô et du Danube aux bords mystérieux du Nil et du Jourdain.

ANDRE VAILLEAU
Inspecteur départemental
de l'Education nationale
Dijon

(1) D'après les Deux études sur la Révolution à Autun, par Ch. Le Téo, professeur d'histoire (Imp. Paul-Pourson, Autun, 1890).

(2) Les archives de l'hôtel de ville possèdent un discours sur la fête du 20 prairial an IV prononcé par le citoyen Masson, instituteur au Collège national d'Autun.

(3) Ce lycée national était l'établissement d'instruction établi au collège, après la suppression du Collège des Oratoriens, en 1793. Il a subsisté jusqu'à la création de l'Ecole centrale, en 1875.